

VÉLO AVENTURE (BIKEPACKING) – RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

SECTEUR CAMP MERCIER

Les deux boucles de ce secteur (K et L) s'élancent à partir de l'accueil du Camp Mercier et empruntent d'abord les pistes de ski de fond 30, 3A, 3 et 4 vers le relais La Pie puis les 4, 5, 42 et 14 vers la Forêt Montmorency et finalement la piste qui descend abruptement vers la rivière Montmorency au pont sud. Cet enchaînement de pistes et de chemins forestiers, qui totalise 12,4 kilomètres, constitue également le dernier segment à parcourir en sens inverse pour revenir au point de départ des boucles. Ces parcours sont prescrits ici dans le sens horaire. L'entente entre la réserve faunique des Laurentides et la Forêt Montmorency, ce territoire à vocation scientifique appartenant à l'Université Laval, n'autorise que les passages à vélo pour l'activité bikepacking sur les chemins et les pistes de ces deux circuits. Ainsi, le camping et la pêche sont strictement interdits. Le non-respect de ces consignes peut entraîner la résiliation de l'entente et compromettre l'existence de ces boucles.

L – Boucle Camp Mercier/Montmorency/Malbaie/Allioux – 170 KM

Distance : 168,4 kilomètres (4 jours)

Dénivelé positif : 3199 mètres

Dénivelé négatif : 3199 mètres

Niveau : difficile

Version plus longue du circuit précédent, cette boucle, s'immiscant du côté de la rivière Sainte-Anne avec des escales aux lacs Allioux et Sifrine, représente un défi de taille : on ajoute non seulement une vingtaine de kilomètres, mais aussi et surtout près de 600 mètres de dénivelé positif. Vaut mieux être bien préparé et prudent de nature !

L - Boucle Camp Mercier/Montmorency/Malbaie/Allioux – 170 KM

KM 0	Accueil Camp Mercier ; cap vers le sud pour contourner Lac-à-Noël vers relais La Sittelle sur pistes de ski de fond 30 et 3A
KM 1,5	Piste traverse ligne de transport d'énergie Hydro-Québec
KM 2,8	Relais La Sittelle ; continuer tout droit vers le nord sur piste de ski de fond 3
KM 4,2	Continuer tout droit sur piste ski de fond 4
KM 5,2	Relais La Pie ; continuer tout droit sur piste de ski de fond 5
KM 5,7	Garder la droite sur piste 42 (piste principale)
KM 7,2	Intersection avec piste 14 ; continuer tout droit sur piste 42-14A
KM 8,9	Intersection avec pistes vers lac Caché et relais La Mésange ; continuer tout droit sur piste 14
KM 10,1	Tourner à droite vers l'est sur chemin forestier qui descend à la rivière Montmorency
KM 12,4	Pont Sud rivière Montmorency ; ne pas traverser, continuer tout droit et remonter la rivière sur chemin du Sault
KM 15,4	Refuge Poirier (confluent rivières Montmorency/Noire) ; continuer tout droit sur chemin du Sault
KM 16,6	Intersection avec chemin du Raccourci ; continuer tout droit sur chemin du Sault
KM 19,6	Lac Piché ; garder la droite et continuer sur chemin du Sault
KM 20,4	Tourner à droite et quitter chemin du Sault pour traverser 2 sablières et rejoindre route forestière 33 (Accueil Forêt Montmorency 500 mètres à gauche)

KM 21	S'engager et tourner à droite sur route forestière 33
KM 21,6	Pont rivière Montmorency ; continuer tout droit sur route forestière 33
KM 25,8	Garder la gauche et poursuivre vers le nord sur route forestière 331
KM 26,4	Garder la gauche et poursuivre vers le nord sur piste 3312
KM 30,1	Lac et mont Belle Fontaine (1151 mètres)
KM 30,9	Lac Langy ; continuer tout droit vers le nord et lac Lachance sur piste 3312
KM 39,4	Lac Lachance ; camping possible ; poursuivre sur la route forestière 13 vers le sud puis l'ouest jusqu'à rivière Montmorency
KM 42,4	Pont rivière Montmorency ; camping et pêche possible ; continuer sur route forestière 13 sur 100 mètres
KM 42,5	Tourner à droite sur piste primitive qui remonte rive ouest rivière Montmorency
KM 54,5	Intersection avec piste vers l'est ; garder la gauche
KM 55	Tourner à droite sur piste vers les lacs Maltais et Montmorency
KM 55,4	Garder la gauche et continuer sur piste vers les lacs Maltais et Montmorency
KM 56,6	Lac Maltais
KM 57,4	Lac Montmorency
KM 59,2	Intersection avec autre piste ; garder la gauche et poursuivre vers lac Nadreau
KM 60,1	Lac Nadreau
KM 61,3	Lac Petit-Pré
KM 62,1	Intersection avec route forestière 17 ; tourner à droite vers lac Malbaie
KM 66,1	Intersection avec route forestière 62 ; continuer tout droit sur route forestière 17 vers lac Malbaie
KM 69,2	Intersection avec route forestière 173 ; continuer tout droit sur route forestière 17 (début aller-retour vers lac Malbaie)
KM 70,7	Lac Malbaie ; revenir vers intersection avec route forestière 173
KM 72,2	Tourner à gauche vers le sud sur route forestière 173 (fin aller-retour vers lac Malbaie)
KM 80,5	Lac Milton ; camping possible
KM 81,9	Entrée lac Japet ; pêche possible sur la rivière
KM 85,3	Pont haute rivière Malbaie (décharge lac Gamache)
KM 85,5	Tourner à gauche sur piste 3314 vers lac Fradette
KM 88	Lac Fradette ; camping possible
KM 92,5	Garder la droite sur route forestière 331 direction sud-ouest
KM 100,4	Intersection avec piste vers lac Sifrine ; tourner à gauche sur cette piste
KM 101,4	Intersection avec piste sur la gauche ; continuer tout droit vers lac Sifrine
KM 101,9	Garder la gauche et continuer sur piste vers lac Sifrine
KM 102,2	Garder la droite et continuer sur piste vers lac Sifrine
KM 102,8	Nouveau sentier double trace vers lac Sifrine
KM 103,1	Lac Sifrine ; tourner à droite sur piste vers lac Allieux

KM 104,7	Garder la gauche et continuer sur piste vers lac Allieux
KM 105,8	Garder la droite et continuer sur piste vers lac Allieux
KM 110	Intersection avec routes forestières 333 et 604 ; tourner à dans l'entrée vers barrage lac Allieux
KM 110,2	Barrage lac Allieux ; camping et pêche sur la rivière possible
KM 110,4	Intersection avec routes forestières 333 et 604 ; tourner à droite sur route 333
KM 121,6	Tourner à droite et continuer vers le nord sur route forestière 333
KM 125,5	Lac Lily ; camping possible
KM 127,3	Tourner à gauche sur piste vers pont rivière des Neiges
KM 127,4	Pont rivière des neiges
KM 127,6	Tourner à gauche sur piste vers lac Morency
KM 137,8	Réunification avec route forestière 333 ; continuer tout droit
KM 142,9	Intersection avec piste vers lac Beaudry ; garder la droite sur route forestière 333
KM 144,7	Tourner à droite sur route forestière 33
KM 144,9	Aller-retour 400 mètres vers pont rivière Noire
KM 144,9	Tourner à gauche sur route forestière 300 (Forêt Montmorency) vers le sud
KM 146,6	Stationnement sentier chute de la rivière Noire (longueur : 400 mètres)
KM 149,6	Garder la gauche sur piste ascendante
KM 150,7	Tourner à droite sur piste primitive ascendante
KM 152,3	Point de vue sur la vallée de la rivière Noire
KM 153,6	Tourner à droite sur piste vers lac Bédard
KM 153,8	Lac Bédard
KM 155,9	Pont sud rivière Montmorency
KM 156	Tourner à gauche sur route forestière et entreprendre l'ascension vers le Camp Mercier et retour à l'Accueil par le même enchaînement de pistes que les premiers 12,4 kilomètres de cette boucle

La pratique du vélo aventure se fait en complète autonomie et requiert une préparation rigoureuse. Pour votre sécurité, il est important de prévoir un plan d'urgence et du matériel de secours en cas de pépin.

Veuillez noter que plusieurs secteurs n'offrent aucune couverture cellulaire, et que l'eau n'est pas potable dans les lacs et les rivières. Les emplacements de camping suggérés sont rustiques, et ne disposent d'aucun aménagement ni d'aucun équipement. Si vous allumez des feux de camp, assurez-vous de le faire de façon sécuritaire. Merci de respecter les interdictions de feux, le cas échéant.

La pêche à gué, sur certaines rivières que vous croiserez, est permise, à condition d'acheter un droit d'accès valide.

Les parcours sont accessibles du début juin (selon l'état des routes) jusqu'au 9 septembre. Pour des raisons de sécurité, l'accès au territoire est interdit du 10 septembre au 15 octobre (période de chasse à l'original).

Bonne aventure !